

Cameroun

Les débuts du port chinois de Kribi

Le premier navire a accosté le 8 juillet dans ce port de grande taille notamment destiné au commerce agroalimentaire.



Le port de Kribi sera l'un des plus importants de la façade Atlantique pour le commerce agroalimentaire africain. Photo: DR

Ce port en eau profonde, toujours en cours de construction, est situé sur les berges de l'océan atlantique à Mboro, localité de la ville de Kribi, dans le sud du Cameroun. La cérémonie a été présidée par le secrétaire des services du Premier ministre Louis Paul Motaze, Le remorqueur « Val Paraiso » lourd de près de 30 000 tonnes avait à son bord deux remorqueurs baptisés « Roi Madola » et « Roi Mayesse ». Tous deux ont été fabriqués en Chine pour le compte du port. L'infrastructure, dont la livraison définitive avait été prévue pour le mois de juin 2014, n'est qu'à la première phase des travaux. Elle est toutefois réalisée à « plus de 65 % » selon les autorités. Même si ce retard de livraison a soulevé une vive polémique au sein de l'opinion nationale. Cette première phase est constituée

d'infrastructures de base, pour un coût de 244 milliards de FCFA. Celle-ci prévoit une digue de protection, un chenal d'accès des navires, des quais d'accostage pouvant accueillir des bateaux de 15 m de tirant d'eau, des terminaux polyvalents et des conteneurs. Ce projet est exécuté par la *China Harbour Engineering Company* (CHEC) sur la base d'un accord de prêt conclu entre le Cameroun et Eximbank of China.

Le port en eau profonde de Kribi (PEPK) sera relié aux pôles agricoles de l'ensemble du pays, par des lignes de chemin de fer, afin de faciliter le trafic marchand. Une bonne nouvelle pour le secteur agricole camerounais qui peut envisager des perspectives reluisantes dans le cadre l'amélioration des échanges et du renforcement de la compétitivité de la production locale.

SILAS BAYEBANE



ANALYSE

Par Michel Petit,
président du Conseil scientifique de Farm.
Cet article est extrait du blog de la fondation Farm.

Quelles agricultures familiales pour les pays du Sud ?

Il ne fait aucun doute que dans de nombreux pays, tout particulièrement les pays pauvres d'Afrique et d'Asie, l'agriculture familiale continuera d'être la forme dominante d'agriculture au cours des prochaines décennies.

Mais quelle agriculture familiale ? Et dans quelles conditions économiques et sociales ? Tout d'abord qu'entend-on par agriculture familiale ? Le plus souvent, celle-ci est définie implicitement en l'opposant à la grande agriculture industrielle. Depuis plus d'un siècle, les controverses sur les avantages relatifs de la grande et de la petite exploitation ont fait rage, inspirant d'ailleurs des politiques publiques très variées. Aujourd'hui, certains pensent que la survie de nombreuses petites exploitations est la preuve de leur efficacité économique alors que d'autres y voient la manifestation de la paupérisation des paysans mis en concurrence avec une agriculture fortement capitaliste, beaucoup plus productive certes, mais fondée sur la surexploitation des ressources naturelles et très consommatrice de ressources non renouvelables comme le pétrole et les phosphates.

Les situations varient beaucoup d'un pays à l'autre, mais partout les exploitations familiales, surtout les plus petites, sont menacées par la pauvreté et la marginalisation sociale.

Quelles politiques publiques doivent-elles être mises en place pour soutenir l'agriculture fami-

liale ? C'est à l'amélioration des conditions de l'accès des agriculteurs aux ressources productives que les politiques doivent s'attacher en priorité. Très souvent, il y a beaucoup à faire dans le domaine foncier, ce qui est très délicat au plan politique. Les conditions d'accès à l'eau dépendent des circonstances locales, bien sûr, mais aussi d'arrangements institutionnels très variés, qui peuvent être fortement influencés par la puissance publique. Pour améliorer l'accès aux intrants (semences, engrais, etc.) et au crédit, il faut favoriser l'émergence et le développement de coopératives dans un processus de mobilisation sociale authentique, permettant le contrôle social de l'action des dirigeants. Là encore, le rôle de la puissance publique est à la fois important et délicat.

Enfin, les politiques publiques doivent être ciblées car les situations des exploitations familiales sont très variées et toutes les exploitations familiales du monde ne pourront pas s'engager fortement dans la voie de l'intensification reposant sur l'augmentation de l'utilisation d'intrants achetés.

Par ailleurs, les infrastructures et les services publics, notamment la recherche agronomique et la formation des agriculteurs et celle des cadres de l'agriculture, relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics qui, trop souvent, n'accordent pas une priorité suffisante à ces actions.